

Département de la Savoie  
Arrondissement de St Jean de Maurienne

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU  
CANTON DE LA CHAMBRE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Date de convocation  
Le 11 décembre 2023

Nombre de délégués  
. en exercice : **27**  
. présents : **22**  
. votants : **25**

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS  
Le **DIX HUIT DECEMBRE**  
Le Conseil légalement convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire, à  
Saint-Etienne-de-Cuines, sous la présidence  
de Monsieur Bernard CHENE, Président

**Présents** : Mesdames CARRON, CLEMENT, COMBET-BLANC, DRILLAT, DULAC, DUPENLOUP, PION, RANCUREL, SONZOGNI et Messieurs BOIS, BONNIVARD, BORDON, BOST, CECILLE, CHENE, COMBET, GIRARD, GOYET, JAL, LE ROUX, MORVAN, ROCHETTE

**Absents excusés** : Madame Martine BIGNARDI      procuration à Monsieur Dominique LAZZARO  
Madame Corinne CORVAL      procuration à Madame Marie-France RANCUREL  
Monsieur Bertrand MONDET      procuration à Monsieur Christian ROCHETTE  
Monsieur André TOGNET      procuration à Madame Françoise COMBET-BLANC  
Monsieur Dominique LAZZARO

**Secrétaire de séance** : Monsieur Pierre-Yves BONNIVARD

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DETR/DSIL 2024 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE ET DE CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE, EN HABITAT INCLUSIF, POUR PERSONNES AGEES AUTONOMES**

Le Président rappelle que dans le cadre du projet de construction de la résidence Les Cordeliers, approuvé par le Conseil communautaire de ce jour, il est prévu la construction de logements, en habitat inclusif, pour personnes âgées autonomes. Ces logements ont vocation à accueillir des personnes âgées attachées à leur territoire, dans le cadre d'un parcours résidentiel facilitant la transition entre un habitat individuel, un habitat collectif et plus tard un accueil en EHPAD. La collectivité au travers de ces logements affirme sa volonté d'améliorer le quotidien de ses aînés, en proposant un mode d'habitat, accompagné, partagé et inséré dans la vie locale et ainsi de lutter contre l'isolement des personnes âgées en milieu rural.

Le Président rappelle que la construction de ces logements nécessite d'engager des travaux de rénovation énergétique de l'ancienne gendarmerie de La Chambre et de réaliser une extension à celle-ci.

Le montant des travaux de rénovation énergétique et de construction est évalué à 1 904 301 € HT , se répartissant ainsi :

- Travaux de rénovation énergétique : 706 011 € HT
- Travaux de construction : 1 198 290 € HT

Le Président propose au Conseil communautaire de solliciter auprès de la Préfecture de la Savoie, une subvention DETR et/ ou DSIL la plus élevée possible au titre de l'année 2024.

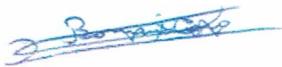
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** de la Préfecture, dans le cadre de la DETR et/ou DSIL 2024, une subvention la plus élevée possible au titre des travaux de rénovation énergétique et de construction d'une résidence en habitat inclusif, pour personnes âgées autonomes , dont le coût est estimé à 1 904 301 € HT,
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2024,
- **DONNE** tous pouvoirs au Président pour signer tous les documents nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,  
Pierre-Yves BONNIVARD

Le Président,  
Bernard CHENE



Communauté de Communes  
du Canton de La Chambre  
39 place Jean Viard - 73130 ST ETIENNE DE CUINES  
Tél. : 04 79 56 26 64  
Mail : comcomco@orange.fr - site internet : <http://www.la4c.fr>